



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2019  
À 18 H 30

ORDRE DU JOUR

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

1. **Renouvellement de la déclaration d'état d'urgence à la Ville de Boisbriand**
  2. Période de questions (20 minutes) (items reliés au sujet discuté à l'ordre du jour).
  3. Levée de la séance.
-